



Conseil régional

**Groupe FRONT DE GAUCHE**

Parti communiste Français, Parti de gauche,  
Ensemble et République & Socialisme

AMENDEMENT

N° 000107

**SEANCE PLENIERE DU CONSEIL REGIONAL  
des 23, 24, 25 et 26 janvier 2017**

**Rapport n° CR 2017-09 - Projet de budget pour 2017**

**AMENDEMENT**

Titre II – Dispositions relatives aux charges

**Annexe 17 – Europe**

**Investissement**

Chapitre 906 – Gestion des fonds européens

Sous-fonction 62 – FEDER

Programme HP62-005 « Soutenir la transition vers une économie à faibles émissions de carbone »

**Action « Soutien à la production et à la distribution d'énergies renouvelables »**

L'action « Soutien à la production et à la distribution d'énergies renouvelables » est abondée de 1,781M€ en autorisations de programme et en crédits de paiement.

Le financement de cet amendement est gagé sur le chapitre 905 « Aménagement des territoires », sous-fonction 57 « sécurité », programme « bouclier de sécurité ».

**Exposé des motifs**

Le groupe Front de Gauche considère que le soutien à la production et à la distribution d'énergies renouvelables est un sujet majeur pour qu'une transition écologique durable et efficace soit mise en place.

Cette ligne devra non seulement être abondée et attribuée. Les besoins sont colossaux ; la Région doit y prendre toute sa part.

Céline MALAISE



Conseil régional

Groupe FRONT DE GAUCHE

Parti communiste Français, Parti de gauche,  
Ensemble et République & Socialisme

AMENDEMENT

N° 000108

**SEANCE PLENIERE DU CONSEIL REGIONAL  
des 23, 24, 25 et 26 janvier 2017**

**Rapport n° CR 2017-09 - Projet de budget pour 2017**

**AMENDEMENT**

Titre II – Dispositions relatives aux charges  
**Annexe 17 – Europe**  
**Fonctionnement**  
Chapitre 906 – Gestion des fonds européens  
Sous-fonction 62 – FSE  
Programme HP61-001 « Soutien à l'emploi »

L'action « soutien à l'emploi indépendant, à l'entrepreneuriat et à la création d'entreprises » est réduite de 0,750M€ en autorisations d'engagement

Une nouvelle action intitulée « Relocalisation, réindustrialisation, économie sociale et solidaire » est créée et abondée de 10,75M€

Le redéploiement s'effectuant au sein du même programme HP61-001, cet amendement n'est pas gagé.

**Exposé des motifs**

Le « soutien à l'emploi » développé dans le cadre de ce programme par la Région s'oriente quasi exclusivement vers l'auto-entrepreneuriat. Or sur cette compétence majeure pour notre institution, nous devons être exemplaire et développer des axes de travail réellement novateurs et inventant les modèles de développement de l'économie de demain, tel que savait le faire l'Atelier que l'exécutif actuel a volontairement et à contre courant décidé de fermer définitivement.

Notre groupe considère en effet que la Région doit appuyer, et même inciter, toutes les initiatives qui permettraient les relocalisations, la réindustrialisation de certains territoires et surtout bien évidemment, celles s'inscrivant dans une logique d'économie sociale et solidaire.

La Région ne peut s'extraire d'un modèle de développement économique plus durable, plus juste et plus solidaire, davantage profitable aux salarié.e.s et aux populations.

Céline MALAISE



Conseil régional

Groupe FRONT DE GAUCHE

Parti communiste Français, Parti de gauche,  
Ensemble et République & Socialisme

AMENDEMENT

N° 000109

**SEANCE PLENIERE DU CONSEIL REGIONAL  
des 23, 24, 25 et 26 janvier 2017**

**Rapport n° CR 2017-09 - Projet de budget pour 2017**

**AMENDEMENT**

Titre II – Dispositions relatives aux charges

**Annexe 17 – Europe**

**Fonctionnement**

Chapitre 906 – Gestion des fonds européens

Sous-fonction 62 – FSE

Programme HP61-001 « Investissement dans l'éducation et adaptation des compétences »

Action « Lutte contre le décrochage scolaire et promotion de l'égalité en matière d'éducation »

L'action « Lutte contre le décrochage scolaire et promotion de l'égalité en matière d'éducation » est intitulée « Gestion par les GIP académiques de la lutte contre le décrochage scolaire et promotion de l'égalité en matière d'éducation »

**Exposé des motifs**

Le groupe Front de gauche étant attaché à une gestion publique de l'enveloppe dédiée à la lutte contre le décrochage scolaire, il souhaite que les GIP académiques deviennent les partenaires exclusifs de la Région.

La Région ne doit pas favoriser les officines privées qui proposent des services d'orientation payants dont le coût, parfois important, ne peut être supporté par toutes les familles et induisent de fait des inégalités. L'égalité républicaine passe par un service public de qualité, gratuit, pour tous les élèves et toutes les familles prenant en charge les questions d'éducation de manière globale de l'enseignement au décrochage scolaire.

Laisser un secteur aussi crucial que la lutte contre le décrochage scolaire à des officines privées est un facteur aggravant d'exclusion de certains jeunes.

C'est pourquoi nous demandons que l'intitulé soit modifié en conséquence. Tel est le sens de l'amendement.

Céline MALAISÉ